



Rajout de missions sans modification du contrat

Par Na74

Bonjour, je suis chargée de l'alternance et des relations Entreprises au sein d'une école. Depuis 6 ans maintenant (mais 10 ans d'expérience en tout). Une nouvelle organisation est mise en place et je travaille sous la directrice du service commercial qui était auparavant ma collaboratrice (aucune connaissance sur l'alternance) on me présente aux autres depuis le début comme la responsable ou la chargée des relations Entreprises et de l'alternance selon les situations et les demandes. Cela permet à la direction de pouvoir mes responsabiliser ou me desresponsabiliser quand ils veulent. La nouvelle organisation fait que j'ai une supérieure directe mais je me suis toujours débrouiller seule et on ne ma jamais aider dans les missions. De ce que je comprends, ma directrice va me donner de nouvelles missions en plus de ce que je fais actuellement. De plus, elle me demande beaucoup comment je travaille etc etc sans raison. Ce qui me pose problème car je ne veux pas donner les techniques commerciales que j'ai mis en place depuis le début, car pour moi est considéré comme du vol ou de l'abus de pouvoir. Qu'en pensez vous ? Egalement, la direction a mis en avant le fait que cette organisation était la pour m'aider a mieux travailler, du coup quand je relance la pédagogie sur les plannings que j'ai toujours pas, j'ai demandé de l'aide a ma supérieure qui a l'air de sen moquer et de me laisser me débrouiller seule. Lors d'un entretien avec la direction, ils ont dit que cette réorganisation permettrait de savoir comment je travaille et que je puisse me mettre en avant et montrer ma vraie valeur: je trouve la manière dite abusé sachant que j'ai toujours bien travaillé avec des objectifs corrects. Est ce une carotte qu'il me tende ? En plus, je viens d'apprendre que ma directrice sera commissionnée sur mes contrats (elle est a ce poste depuis 1 ans et demi) mais elle ne m'aide pas et elle a tendance à voler mes idées et mes propositions pour se mettre en avant auprès des autres sans citer que cela vient de moi. Quand je suis seule avec elle, elle semble plus cool, et n'hésite pas a me dire que travailler dans l'alternance est difficile etc qu'elle pourrait jamais faire ca, mais par contre toucher des commissions grace à mon travail, cela ne lui pose pas problème..est ce légal que ma directrice touche des commissions sur mon dos alors quelle ne fait rien ou même si elle faisait quelque chose, je trouve cela abusé car c'est moi qui fait tout le travail. Qu'en pensez vous ? Que puis je réclamer ? De plus, j'ai envoyé un long mail en Janvier pour faire un point sur les axes d'amélioration du service alternance, les difficultés ressentis, la concurrence, et sur les missions de ma directrice par rapport aux miennes ? Je n'ai eu aucun retour. Puis je demander une augmentation de salaire si on me confie d'autres missions et plus de responsabilités ou plus de flickage pour rien ? Car la j'ai déjà beaucoup de responsabilités pour le salaire que je touche.. comment décrieriez vous ces situations ? Merci pour vos retours.

Par Franky02

Bonjour,
Ta situation n'est vraiment pas simple? Tu fais beaucoup et on ne te reconnaît pas à ta juste valeur. Si ta directrice touche des commissions sur ton travail sans t'aider ni te valoriser, c'est clairement problématique.
Tu as tout à fait le droit de demander une augmentation ou un vrai échange avec la direction. Bon courage à toi !

Par Na74

Bonjour, je te remercie pour ton soutien. Quels conseils me donnerais tu pour demander une augmentation de salaire ? Comment devrais-je communiquer sur les rajouts de mission et le salaire que j'aimerais avoir ? Merci pour ton retour. Cordialement.

Par kang74

Bonjour

La négociation tient toujours du principe de l'offre et de la demande, de savoir ce qu'on a à perdre à y gagner et inversement .

Concrètement, s'ils savent qu'il y a peu de chance que vous alliez ailleurs , ils ne feront aucun effort . Je vous conseille de répondre à des offres d'emploi, en visant des postes juste sur les tâches et la paie que vous pensez valoir (public/privé ; y a du taf et on peut facilement élargir aux RH).

Vous n'avez rien à perdre vous avez un emploi, cela vous donnera plus de crédibilité dans la négo, et pourquoi pas des idées d'aller ailleurs si le budget ne permet pas de vous valoriser comme vous le méritez .